

**ASSOCIATION
« POUR JERUSALEM »**

Présidente

Danielle BIDARD, *Sénateur honoraire*

Vice-Présidents

André DULAIT, *Sénateur*

Claude ESTIER, *Sénateur honoraire*

Daniel GOULET, *Sénateur*

Pierre LUNEL, *Président d'Université*

Le 21 février 2006

Monsieur Le Président,

La ville de Jérusalem est en grand danger.

Nous faisons appel à votre haute fonction, pour aider à sauver cette ville appartenant au patrimoine de l'Humanité. Elle est désormais menacée d'annexion par l'Etat israélien. Les conséquences en seraient politiquement et humainement très graves.

Notre association « Pour Jérusalem » créée en 1998 à partir d'un texte élaboré par des Palestiniens et des Israéliens, a pour but, sur la base d'un règlement politique, de rassembler tous ceux qui, quelles que soient leur opinion et leur origine, sont convaincus que cette ville exceptionnelle ne peut devenir par décision unilatérale, la propriété d'un seul pays. Pour alerter l'opinion nous avons proposé une pétition intitulée « Sauvons Jérusalem ».

La Communauté internationale a maintes fois réaffirmé que Jérusalem, dans le respect du libre accès aux lieux saints des religions présentes, devait appartenir aux peuples qui la revendiquent comme capitale : Jérusalem-Ouest capitale de l'Etat d'Israël et Jérusalem-Est capitale de l'Etat Palestinien.

Aujourd'hui Jérusalem, occupée depuis 1967 est mutilée, spoliée, dénaturée. Un mur haut de 9 mètres, construit dans la ville orientale, sépare les quartiers arabes entre eux, interdisant toute libre circulation et toute vie publique, professionnelle et personnelle. Les Palestiniens de Jérusalem ne peuvent pas se rendre en Cisjordanie et ceux de Cisjordanie ne peuvent pas venir à Jérusalem pour étudier, ni pour se soigner, ni pour travailler.

A l'est de Jérusalem une série de colonies sans cesse agrandies coupe la ville de son arrière pays. A l'intérieur de la ville, les expropriations, les destructions de maisons palestiniennes chassent leurs propriétaires, imposant ainsi une transformation démographique de la Cité. On ne peut que déplorer la décision du Conseil des ministres européens de ne pas publier le rapport officiel relatant clairement tous ces faits.

*Siège social : Mairie de PANTIN - 45 avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN
tél : 01.49.15.41.82 (répondeur)- courriel : assocpourjerusalem@yahoo.fr*

Le projet de construction d'un tramway reliant Jérusalem-Ouest aux colonies installées en Cisjordanie renforce gravement la menace de l'annexion totale de la ville engagée par le gouvernement israélien. Cette opération est le résultat d'un marché conclu par deux entreprises françaises, ce qui est totalement en contradiction avec la position diplomatique de notre pays et les décisions internationales. Nous condamnons cette construction.

Jérusalem est la pierre angulaire du cheminement vers une paix juste dans le respect du droit international .Celui-ci est incontournable pour avancer vers une solution politique acceptable.

Dans un contexte géopolitique complexe et incertain, la position de la France doit être irréprochable , en concordance avec les résolutions des Nations-Unies.

Chaque fois que notre pays a défendu des valeurs universelles il a été entendu, et soutenu. Votre digne colère, en 1996, dans les rues de la Vieille Ville en est encore un témoignage.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, d'intervenir solennellement pour faire cesser toute entrave au droit international et permettre ainsi d'ouvrir un véritable chemin vers une solution juste.

En espérant que vous serez attentif à notre démarche et nous tenant à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Présidente,

Danielle Bidard
Ancienne Vice-Présidente de la
Commission des Affaires Etrangères
et de la Défense du Sénat